

Amendement 26

Paloma López Bermejo, Kateřina Konečná, Neoklis Sylikiotis, Sofia Sakorafa
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0358/2016

Jerzy Buzek

Programme de recherche du Fonds de recherche du charbon et de l'acier
COM(2016)0075 – C8-0099/2016 – 2016/0047(NLE)

Proposition de décision

Article 1 - point 1

Décision 2008/376/CE

Article 21 - point b

Texte proposé par la Commission

Amendement

b) la cohérence et les éventuels doubles emplois avec les autres programmes de RDT au niveau communautaire et au niveau national;

b) la cohérence et les éventuels doubles emplois avec les autres programmes de RDT au niveau communautaire et au niveau national, *afin de garantir la complémentarité des projets sélectionnés et leur contribution au renforcement et à la viabilité à long terme de la production européenne de charbon et d'acier;*

Or. en